

10 jan 2012 -01:15

## Dépistage du cancer du sein sur mesure en fonction du risque

En Belgique, toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans sont invitées tous les 2 ans par les autorités à un examen du sein par mammographie. Le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) avait conclu en 2010 (KCE Report 129) qu'il n'était pas opportun d'étendre ce dépistage organisé du cancer du sein aux femmes dès l'âge de 40 ans.

Pour les femmes exposées à un risque accru, un dépistage plus précoce peut être envisagé. Mais ce risque accru ainsi que la fréquence et la méthode de dépistage à suivre, doivent idéalement être déterminés de manière standardisée.

Pour les femmes sans risque accru de cancer du sein, le dépistage organisé suffit. Beaucoup de femmes se font pourtant dépister en dehors du programme officiel. Une échographie est alors souvent ajoutée à la procédure diagnostique qui n'offre généralement aucune valeur ajoutée et entraîne inutilement de l'anxiété et des examens supplémentaires.

## La présence d'un cancer du sein dans la famille est le facteur de risque le plus important

Ce sont surtout les femmes dans la famille desquelles il y a déjà eu un cancer du sein, qui courent le plus grand risque d'en développer un elles-mêmes. En fonction notamment du lien de parenté avec les membres de la famille qui ont eu ce cancer, le risque sera accru de façon modérée, élevée ou très élevée. Les femmes ayant subi plus jeunes une radiothérapie du haut du corps (irradiation en mantelet) courent également un risque fortement accru. Les femmes à densité mammaire élevée, c'est-à-dire ayant un tissu glandulaire développé et peu de tissu adipeux, appartiennent à la catégorie de risque modérément accru.

Chez ces femmes, le risque doit être déterminé individuellement. Ensuite, la méthode de dépistage et sa fréquence doivent être déterminées en concertation avec le médecin.

D'autres facteurs comme l'obésité, la consommation d'alcool, la prise de pilules, une première menstruation à un jeune âge, etc. augmentent le risque de cancer du sein mais d'une manière limitée. Pour ces femmes, le dépistage organisé suffit.

## L'échographie trop utilisée chez les femmes non exposées à un risque accru

La mammographie est le seul examen approprié pour détecter un cancer du sein. Quand les dépistages sont réalisés en dehors du programme de dépistage officiel, on observe que 85% des mammographies s'accompagnent d'une échographie pratiquée le même jour. L'échographie détecte pourtant peu de cancers du sein supplémentaires et est souvent à l'origine de 'fausses alertes', entraînant une anxiété inutile et des examens supplémentaires tels que des biopsies et ponctions. Par conséquent, le KCE recommande de ne pas associer systématiquement une échographie à la mammographie lors d'un dépistage du cancer du sein chez les femmes sans risque accru.

## Un dépistage en dehors du programme officiel est recommandé pour les personnes à risque accru

Les femmes ayant un risque accru de cancer du sein devraient être suivies annuellement dès leur jeune âge. Selon le risque, ce suivi devrait commencer à partir de 30 ou 40 ans, ou 5 ans avant l'âge du membre de la famille qui a souffert d'un cancer du sein. Chez ces personnes, il convient d'envisager une

mammographie, un IRM, une échographie (dans certains cas), ou encore une combinaison des trois. Les décisions à ce sujet, ainsi que celle de subir ou non un test génétique devraient être prises par des professionnels ayant une expérience et une formation suffisante, en concertation avec le patient. En outre, le patient doit être correctement informé des limites, avantages et inconvénients du dépistage d'un cancer du sein et des tests génétiques, ainsi que des traitements inutiles qui devront être subis en cas de découverte de lésions qui finalement ne se révèlent pas cancéreuses, avec toute l'anxiété que cela engendre. Le dépistage vise à assurer qu'un cancer du sein soit détecté, mais il n'est pas encore tout à fait prouvé qu'il permette effectivement de sauver des vies.

### L'interprétation de la mammographie par 2 radiologues est un must

Chaque mammographie de dépistage doit être "lue" séparément par deux radiologues. Cela augmente la qualité de l'examen. Cette double lecture est réalisée de manière systématique pour les mammographies effectuées dans le cadre du programme de dépistage officiel. L'interprétation automatisée des mammographies n'a pas de valeur ajoutée démontrée et ne peut se substituer à la double lecture. Elle n'est donc pas recommandée.

L'utilisation de la mammographie numérique a plusieurs avantages pratiques tels qu'un stockage plus facile et la possibilité de partager les photos digitalisées avec le radiologue qui émettra le second avis.

Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé  
Centre Administratif du Botanique, Door Building (10ème  
étage)  
Boulevard du Jardin Botanique 55  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 287 33 88 (nl) / +32 2 287 3354 (fr)  
<http://kce.fgov.be>

Gudrun Briat  
Communication scientifique  
+32 475 274 115  
[press@kce.fgov.be](mailto:press@kce.fgov.be)